



## **Plus de 34 000 € grâce à une carrière - 22/12/2012**

### **Anthismes -**

Le Ry d'Oneux aura été au centre du débat communal. Par la carrière toute proche et par la route qui n'est toujours pas terminée.

Jeudi soir, le premier conseil communal de la nouvelle législature s'est déroulé à Anthismes avec non plus 13, mais plutôt 15 conseillers autour de la table. En fait, ils étaient 14 puisque Mélanie Collinge était excusée. Un conseil communal qui a surtout tourné autour de la carrière communale du Bois d'Anthismes et du nouveau chemin d'accès par le Ry d'Oneux.

Inévitablement, le bourgmestre a dû expliquer l'état d'avancement des travaux actuels qui font que la route du Ry d'Oneux est toujours fermée à la circulation. *«Comme suite à la réunion tenue avec les représentants de la commune d'Esneux, nous sommes au regret de vous annoncer qu'elle a décidé de suivre l'avis défavorable de la responsable Mobilité et Transports du Service Public de Wallonie et, en conséquence, de ne pas permettre une réouverture provisoire de la voirie. Dès que les conditions climatiques le permettront et que les centrales à tarmac seront ouvertes (vers le début mars), l'entreprise ABTECH entamera la réfection de la partie centrale de la voirie»,* précise Marc Tarabella dans un courrier qui vient d'être envoyé ce vendredi aux citoyens anthismois. Et le maire d'Anthismes d'ajouter : *«Nous aurions vraiment voulu que cette route soit rouverte, mais la commune d'Esneux ne l'a pas voulu et nous allons donc devoir attendre début mars. Il faut savoir que cette voirie dépend en majeure partie de la commune d'Esneux.»*

*Cette route relie en fait les villages de Hody, Villers-Aux-Tours et Anthismes à la rive gauche de l'Ourthe (N633) via Esneux et Tillf dans un sens, et dans l'autre vers Comblain et Hamoir. En janvier, on vous disait déjà dans nos éditions qu'on espérait bien que cette route soit finie pour fin 2012 au plus tard. Et bien, il faudra encore patienter.*

*Pour en revenir à la carrière, le conseil communal a décidé de louer les parcelles de la commune à la SPRL «Grès du bois d'Anthismes» comprenant un droit d'extraction pour une durée de trente ans. «Il en résultera une recette approximative pour la commune de minimum 33 750€ par année. «Le preneur aura la charge de réaliser un nouveau chemin d'accès via le Ry d'Oneux, mais le charroi ne pourra que descendre la route et ne saura remonter vers le village d'Hody. Et en plus, la commune pourra disposer de 1000 tonnes par année pour des usages divers»,* précise encore Marc Tarabella.

*Après avoir posé quelques questions en rapport notamment avec les problèmes de pollution éventuelle de sols, l'opposition a voté favorablement. «On ne va quand même pas refuser des recettes qui ne proviennent pas de taxes...»,* a ajouté Françoise Tricmont.

Luc BAJZA (L'Avenir)